

## AVIS EMIS SUR LE PROJET DE PLAN ET LE RAPPORT ENVIRONNEMENTAL

Article 6 et 7 du Décret n°2005-1472 du 29 novembre 2005

(modifiant le décret n°96-1008 du 18 novembre 1996 relatif aux plans d'élimination des déchets ménagers et assimilés)

Structures	Avis
<b>Conseil général de l'Eure</b>	Avis favorable et arrêt du projet de plan et du rapport environnemental en session du 28 mars 2007.
<b>Préfecture</b> Saisine le 06/12/2006	Avis favorable avec réserves. Courier du 28 février 2007
<b>CODERST</b> Saisine le 06/12/2006	Avis favorable. Courier du 28 février 2007
<b>Commission consultative du PREDIS</b> Saisine le 06/12/2006	Pas de réponse dans le délais de 3 mois après saisine. Avis considéré comme favorable conformément à la législation en vigueur.
<b>Conseil régional d'Ile-de-France</b> Saisine le 22/12/2006	Pas de réponse dans le délais de 3 mois après saisine.. Avis considéré comme favorable conformément à la législation en vigueur.
<b>Conseil général du Calvados</b> Saisine le 06/12/2006	Avis favorable de la commission permanente du 26 février 2007. Courier du 12 mars 2007.
<b>Conseil général de l'Orne</b> Saisine le 06/12/2006	Avis favorable de l'assemblée départementale du 19 mars 2007. Courier du 2 avril 2007
<b>Conseil général d'Eure et Loir</b> Saisine le 07/12/2006	Avis favorable de la commission permanente du 2 février 2007. Courier du 15 mars 2007.
<b>Conseil général de l'Oise</b> Saisine le 06/12/2006	Avis globalement favorable de la commission permanente du 29 janvier 2007 avec deux réserves. Courier du 6 février 2007.
<b>Conseil général de Seine-Maritime</b> Saisine le 06/12/2006	Avis favorable de la commission permanente du 10 avril 2007
<b>Conseil général du Val d'Oise</b> Saisine le 06/12/2006	Courier du 18 janvier 2007 : pas compétence pour avis.
<b>Conseil général des Yvelines</b> Saisine le 06/12/2006	Courier du 13 mars 2007 : pas compétence pour avis.